

---

*COMMUNE DE LE DONJON*

*REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2024*

*LISTE DES DELIBERATIONS*

---

N° délibération	Nomenclature budgétaire	Intitulé	Vote
23.05.2024/001	3.2 : Aliénation	Vente d'une parcelle de terrain sise « Le Plessis » à la communauté de communes EABL	<b>Adoptée à la majorité</b> <b>Pour : 11</b> <b>Abstention : 01</b>
23.05.2024/002	3.2 : Aliénation	Vente d'une parcelle de terrain sise au lieu-dit « Melleret »	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/003	4.1 : Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Prime pouvoir d'achat pour certains personnels de la FPT	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/004	4.1 : Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Mise en place du CET à compter du 01.01.2025	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>

23.05.2024/005	4.1 : Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Modification du tableau des effectifs à compter du 01.09.2024	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/006	7.1 : Décisions budgétaires	Choix des entreprises pour la voirie 2024	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/007	7.1 : Décisions budgétaires	Demande de subvention définitive pour la voirie 2024, auprès du Conseil Départemental de l'Allier	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/008	7.1 : Décisions budgétaires	Création d'un nouveau programme d'investissement et virements de crédits : remplacement du chauffe-eau gaz CSC	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/009	7.1 : Décisions budgétaires	Vente de foin pour l'année 2024	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/010	7.1 : Décisions budgétaires	Demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes EABL	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/011	9.1 : Autres domaines de compétences des communes	Modification du règlement de l'accueil de loisirs « les p'tites canailles »	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>
23.05.2024/012	9.1 : Autres domaines de compétences des communes	Modification du règlement du restaurant scolaire	<b>Adoptée à l'unanimité</b> <b>Pour : 12</b>